

Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2001/2568(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur la préparation du Conseil européen de Göteborg les 15 et 16 juin 2001		
Voir aussi 2001/2578(RSP)		
Sujet 8.40.14 Conseil européen		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
13/06/2001	Décision du Parlement	T5-0320/2001	Résumé
13/06/2001	Fin de la procédure au Parlement		
28/02/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2001/2568(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
	Voir aussi 2001/2578(RSP)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Étape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B5-0405/2001	13/06/2001	EP	
Proposition de résolution		B5-0406/2001	13/06/2001	EP	
Proposition de résolution		B5-0408/2001	13/06/2001	EP	
Proposition de résolution		B5-0409/2001	13/06/2001	EP	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T5-0320/2001 JO C 053 28.02.2002, p. 0131-0183 E	13/06/2001	EP	Résumé
Proposition de résolution commune		RC-B5-0405/2001	13/06/2001		

Résolution sur la préparation du Conseil européen de Göteborg les 15 et 16 juin 2001

En adoptant une résolution commune déposée par les groupes PPE/DE, PSE, ELDR et Verts/ALE, sur la préparation du Conseil européen de Göteborg, le Parlement européen rappelle que l'élargissement demeure une mission historique et s'alarme de l'absence de dynamique qui caractérise le processus d'élargissement. Il insiste sur la nécessité de conserver l'actuelle politique de cohésion et rappelle l'objectif de voir les premiers candidats participer aux élections européennes de 2004. Le Parlement met en garde contre l'impact que tout retard aurait sur les opinions publiques des pays candidats, pays dans lesquels le soutien à l'adhésion diminue. En ce qui concerne l'Avenir de l'Union européenne, le Parlement rappelle que la réforme des traités doit être précédée par un débat public et préconise la création d'une convention chargée d'élaborer des propositions constitutionnelles devant servir de base aux travaux de la CIG qui devra être convoquée pour le deuxième semestre 2003. Suite au référendum irlandais, le Parlement demande au Conseil européen d'assumer la pleine responsabilité de la rédaction du traité et de sa ratification. Il insiste pour que la méthode d'amendements des traités fasse l'objet d'une réforme radicale comprenant l'instauration d'un processus transparent de développement constitutionnel assorti d'une large participation citoyenne. Se félicitant de l'importance donnée par la présidence suédoise au développement durable, le Parlement invite le Conseil européen à donner une impulsion nouvelle et forte à la politique européenne ayant pour but de définir une stratégie de développement à long terme. Il souligne la complémentarité entre les objectifs de création d'emplois, de développement économique et les stratégies de développement durable. Il demande que soit adopté à Göteborg un plan d'action clair et précis (assorti d'un calendrier) pour la mise en oeuvre d'une stratégie communautaire pour le développement durable et demande l'introduction d'une évaluation obligatoire de l'impact sur l'environnement dans toutes les propositions de décision ou de législation. Le Parlement attend des dirigeants européens qu'ils réaffirment leur engagement vis-à-vis du Protocole de Kyoto et qu'ils intensifient les contacts diplomatiques avec la Maison blanche sur ce sujet. Les récentes propositions de la Commission visant à fixer un objectif dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre pour 2020 et la diminution progressive des subventions à la production et à la consommation combustible fossile pour 2010 sont saluées. En politique étrangère, le Parlement rappelle sa préoccupation suite aux propositions américaines de défense nationale antimissile. Il invite le Conseil à jouer un rôle moteur dans l'initiative relative au conflit israélo-palestinien sur la base du rapport Mitchell et à réfléchir à une action commune avec les États-Unis. Les actes des forces terroristes de l'UCK et d'autres groupes armés contre le territoire de l'ARYM sont condamnés, et, le Parlement marque son soutien aux dernières propositions de paix.?